

COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS



Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture



Organisation
mondiale de la Santé

F

Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie - Tél: (+39) 06 57051 - Fax: (+39) 06 5705 4593 - E-mail: codex@fao.org - www.codexalimentarius.net

CX 5/95.2

CL 2011/18-FFV
Septembre 2011

- AUX:** - Services centraux de liaison avec le Codex
- Organisations internationales intéressées
- DU:** Secrétariat,
Commission du Codex Alimentarius
Programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires
- OBJET:** Demande d'observations à l'étape 6 du projet de norme Codex pour la grenade (REP11/FFV, ANNEXE V)¹
- DATE LIMITE:** 29 février 2012
- OBSERVATIONS:** À adresser au:
Secrétariat du Codex
Commission du Codex Alimentarius
Programme mixte FAO/OMS sur les normes
alimentaires
FAO
Viale delle Terme di Caracalla
00153 Rome (Italie)
Télécopie: +39 06 5705 4593
Mél: codex@fao.org (de préférence)

Généralités

1. La 16^{ème} session du Comité du Codex sur les fruits et légumes frais (mai 2011) est convenue d'avancer l'avant-projet de norme Codex pour la grenade à l'étape 5 pour adoption par la 34^{ème} session de la Commission du Codex Alimentarius (Genève, juillet 2011)². La Commission a adopté la norme telle que proposée par le Comité et l'a avancée à l'étape 5 pour observations et examen par la 17^{ème} session du CCFFV³.

Demande de commentaires

2. Les membres et observateurs du Codex sont invités à soumettre leurs commentaires sur le projet de Norme Codex pour la grenade, comme indiqué ci-dessus. Les commentaires devraient porter notamment sur les sections entre crochets (voir par. 94-120 du REP11/FFV pour plus de détails sur la discussion de cette question à la 16^{ème} session du Comité) afin de trouver une solution à ces questions pour ensuite finaliser la norme, lors de la 17^{ème} session du Comité.

3. Les commentaires fournis sur le calibrage et l'homogénéité seront transmis au Groupe de travail électronique sur la grenade établi par le Comité pour travailler sur les sections 3 (calibrage) et 5.1 (homogénéité) en vue de faire des propositions pour examen par la 17^{ème} session du Comité.

¹ Les rapports des réunions du Codex sont disponibles sur le site Internet du Codex: <http://www.codexalimentarius.net/> en cliquant sur les réunions et événements, rapports, ALINORM 11.

² REP11/FFV, par. 122 et Annexe V.

³ REP11/CAC, Annexe IV.